

## **Recommandations concernant la gestion de déchets produits au cours de l'épidémie de Covid-19 (ven. 04/12/2020 17:20)**

Docteur, Madame, Monsieur,

Les recommandations émises ci-après concernent la gestion de déchets produits au cours de l'épidémie de Covid-19. Nous vous remercions de les relayer auprès de vos membres exerçant dans les lieux dédiés covid.

Les DASRI produits **dans les centres de consultation dédiés Covid-19**, en particulier les déchets piquants ou coupants sont éliminés dans le circuit des DASRI. La gestion de ces DASRI est confiée à un collecteur. A cet effet, une convention avec un collecteur DASRI est établie au moment de la mise en œuvre du centre de consultation dédié Covid-19. Lorsque le centre est implanté dans l'enceinte d'un établissement disposant déjà d'une filière DASRI, les DASRI produits peuvent rejoindre la filière DASRI de l'établissement.

Les masques et autres équipements de protection individuelle portés par les personnels exerçant au sein du centre de consultation, sont placés dans un sac plastique pour ordures ménagères dédié, opaque, disposant d'un système de fermeture fonctionnel (préférer les liens coulissants), d'un volume adapté (100 litres au maximum) et de préférence certifié NF (conformité à la norme NF EN 13592 - les sacs à OM marqués NF sont réputés conformes aux exigences des normes applicables. Ils apportent donc une garantie sur leur résistance à la chute, à la fuite et de leur système de fermeture pour leur usage prévu de collecte d'OM). Lorsque le sac plastique pour ordures ménagères est presque plein, il est fermé et placé dans un deuxième sac plastique pour ordures ménagères répondant aux mêmes caractéristiques, qui sera également fermé.

Les déchets sont stockés sous ce format durant 24 heures dans un local ou une zone dédiée à l'entreposage des déchets. Ces déchets ne doivent pas être éliminés dans les filières de recyclage ou compostage.

Les DASRI produits par les professionnels de santé dans les centres de consultation dédiés Covid-19, en particulier les déchets piquants ou coupants sont éliminés dans le circuit des DASRI.

Les recommandations relatives au tri et à la gestion des DAS et autres déchets pendant l'épidémie de Covid-19 en fonction de leur lieu de production sont synthétisées en pièce jointe ([annexe 1](#)).

Cordialement

**Pour la Cellule Régionale d'Appui au Pilotage Stratégique**  
**La cellule opérationnelle ville-tests**

**Agence régionale de santé Occitanie**

26-28, Parc-Club du Millénaire | 1 025, rue Henri Becquerel | CS 30001 | 34067 MONTPELLIER Cedex 2